

CHAMPIONNAT DE FRANCE

2ème division 2025 - Zone Nord

Du 20 au 27 septembre 2025

Etang de l'île Perchette et de la Varenne sous Chandon



La FFPS CARPE Centre - Val de LOIRE et le Club Carpe de la Gaule Amboisienne sont heureux de vous accueillir à l'étang de l'île Perchette et à l'étang de la Varenne sous Chandon *pour participer à la 2ème division du Championnat de France 2025.*

PROGRAMME OFFICIEL

Samedi 20 septembre 2025

- 9h - Accueil et pointage des équipes au plan d'eau de la Varenne sous Chandon
- 9h30 - Lancer de précision 1ère manche
- 10h30 - Choix des postes
- 14h - début de la 1ère manche (72 heures)**
- 21h - Classement provisoire

Dimanche 21 septembre 2025

- 10h - Classement provisoire
- 21h - Classement provisoire

Lundi 22 septembre 2025

- 10h - Classement provisoire
- 21h - Classement provisoire

Mardi 23 septembre 2025

- 14h - Fin de la 1ère manche**
- 16h - Proclamation des résultats de la 1ère manche à la Varenne sous Chandon
- 16h30 - lancer de précision 2ème manche
- 19h30 - Repas

Mercredi 24 septembre 2025

- 7h30 - Rendez-vous au plan d'eau de La Varenne sous Chandon
- 8h - Choix des postes de la 2ème manche
- 10h30 - début de la 2ème manche (72 heures)**
- 21h - Classement provisoire

Judi 25 septembre 2025

- 10h - Classement provisoire
- 21h - Classement provisoire

Vendredi 26 septembre 2025

- 10h - Classement provisoire
- 21h - Classement provisoire

Samedi 27 septembre 2025

- 10h30 - Fin de la 2ème manche**
- 12h - Proclamation des résultats

L'organisation se garde le droit de toutes modifications horaires du départ de la compétition

Amorçage libre de 8 heures à 19 heures

Le plan d'eau de l'île Perchette est sur la commune de Noizay et la Varenne sous Chandon est à Amboise

Carte de pêche obligatoire

Cette compétition est régie par le règlement officiel 2025 de la FFPS Carpe

Les règlements général et sportif de la FFPS sont disponibles sur